

Maisons-Alfort, le 25 septembre 2001

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

Saisine n° 2000-SA-0251

### **de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments relatif à l'emploi du diisononyl-dithiocarbamate de zinc comme accélérateur de vulcanisation du caoutchouc destiné à entrer en contact avec les aliments**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a été saisie le 19 octobre 2000 d'une demande d'avis relative à l'emploi du diisononyl-dithiocarbamate de zinc comme accélérateur de vulcanisation du caoutchouc destiné à entrer en contact avec les aliments.

Après consultation du comité d'experts spécialisé « Matériaux au Contact des Denrées Alimentaires », réuni le 11 septembre 2001, l'Afssa a rendu l'avis suivant :

Considérant l'emploi du diisononyldithiocarbamate de zinc comme accélérateur de vulcanisation du latex naturel et des caoutchoucs synthétiques pour la réalisation d'articles de puériculture et d'articles ménagers au contact alimentaire ;

Considérant que la migration du diisononyldithiocarbamate de zinc conduit à un niveau d'exposition théorique égal à 3,6 mg/personne /jour ;

Considérant que le dossier ne contient pas de données sur les produits d'hydrolyse en milieu acide et sur les produits de dégradation issus de la vulcanisation ;

Considérant que les données toxicologiques fournies sont insuffisantes pour conclure sur l'absence de potentiel génotoxique ;

Considérant que l'étude de toxicité sub-chronique chez le rat conduit au calcul d'une dose journalière tolérable de 1,2 mg/j pour l'adulte et de 0,12 mg/j pour le nourrisson ;

Considérant que l'évaluation de l'exposition des consommateurs conduit à des valeurs supérieures à la Dose Journalière Tolérable,

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments conclut à un risque inacceptable en terme de santé publique lors de l'utilisation du diisononyldithiocarbamate de zinc dans le latex naturel et les caoutchoucs synthétiques.

23, avenue du  
Général de Gaulle  
BP 19, 94701  
Maisons-Alfort cedex  
Tel 01 49 77 13 00  
Fax 01 49 77 90 05  
[www.afssa.fr](http://www.afssa.fr)

**Martin HIRSCH**

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE